

ACTE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES.

Election d'un membre de la Chambre des Communes pour le district électoral de Haldimand, tenue le treizième jour de janvier 1889.

Entre

CHARLES WESLEY COLTER,
(Répondant dans la cour inférieure), Appelant ;

et

WILLIAM GLENN,
(Pétitionnaire en cour inférieure), Répondant.

L'appel du susdit Charles Wesley Colter, du jugement de Son Honneur le juge Falconbridge, prononcé lors de l'instruction de la pétition d'élection dans la cause ci-dessus, le dixième jour de septembre et le quatorzième jour d'octobre derniers, étant venu pour être entendu devant cette cour les treizième et quatorzième jours de décembre écoulé (1889) en présence des avocats de l'appelant et du répondant susdits, et l'appelant ayant conformément à la clause 51 de l'Acte des Elections contestées, dans son avis d'inscription d'appel pour audition, limité le sujet d'appel aux accusations suivantes, savoir : Accusation n° 82, laquelle est comme suit :—“ Le ou vers le jour de l'élection en question, dans le township de Walpole, James Haslett, de Walpole, un agent du répondant a offert et promis de payer, et a payé à Henry Bridges, du township de Walpole, l'un des voteurs du dit district électoral, la somme de cinq piastres ou autre valable considération, pour induire le dit Bridges à s'abstenir de voter à l'élection en question, ou à voter en faveur du dit répondant ;”

Et à l'accusation n° 8, laquelle est comme suit :—“ Le ou vers le jour de l'élection en question, au village de Silkirk, le docteur Thomas T. Harrison, de Silkirk susdit, président de l'Association de Réforme ; Jose W. Holmes, de Silkerk susdit ; Albion C. Smith, de Rainham, et Edwin Hoover, agents du répondant, ont acheté et se sont procuré un certain nombre de barils de bière lager et les ont mis ou placés dans la boutique de barbier d'un sieur Alexandre Miller, dans le village de Selkirk susdit ; et les dits Harrison, Holmes et Smith ont conduit dans la boutique de barbier et y ont traité nombre des électeurs ou voteurs dans le dit district électoral, entres autre Frederic Bretzler, de Rainham ; William Holly, de Rainhem ; Alfred Kingsley, de Rainham ; John Kingsley, de Rainham ; Isaac Boyer, de Rainham ; Edmund Hoover, de Rainham ; Moses Hoover, de Rainham ; J. H. Yager, de Rainham ; William Yager, de Rainham, et plusieurs autres dont les noms sont inconnus au pétitionnaire, afin d'induire les dits électeurs à voter pour le dit répondant, ou à s'abstenir de voter contre lui, ou pour avoir voté à la dite élection en question.”

Au sujet de la dite accusation No 82, le savant juge de la cour inférieure a constaté que le dit James Haslett, agent du répondant dans la cour inférieure, le dit Charles Wesley Colter, a commis l'acte de corruption mentionné, hors la connaissance ou le consentement du dit répondant dans la cour inférieure, le dit Charles Wesley Colter, et quant à la dite accusation No 8, le dit savant juge de la cour inférieure, a constaté, d'après les faits, que la distribution de boisson a été faite dans l'intérêt du répondant en cour inférieure, le dit Charles Wesley Colter, hors la connaissance du dit répondant en cour inférieure, le dit Charles Wesley Colter, mais à la connaissance et du consentement et avec la sanction du dit docteur Thomas F. Harrison et le dit Moses Hoover, agents du dit répondant en cour inférieure, le dit Charles Wesley Colter, hors sa connaissance et son consentement ; et que la dite élection doit être déclarée nulle ; et le dit savant juge a de plus, au sujet de la question des frais, ordonné que le pétitionnaire aurait les frais généraux de la pétition et de l'instruction ; que le répondant en cour inférieure, le dit Charles Wesley Colter, aurait droit aux frais occasionnés par l'accusation d'actes de corruption par des